

## Plan national d'adaptation au changement climatique : le budget et le portage inquiètent les usagers

Avec l'aide de l'intelligence artificielle, le ministère de la Transition écologique a dressé le bilan de la consultation portant sur le plan national d'adaptation au changement climatique. Le consensus autour de la légitimité du projet n'implique pas moins un grand nombre de propositions du public pour améliorer sa gouvernance, mobiliser davantage les services de l'État et surtout assurer son financement.

Après des mois d'attente et des reports successifs, l'élaboration du plan national d'adaptation au changement climatique (PNACC) semble toucher à sa fin. Vendredi 7 février, le ministère de la Transition écologique a présenté le bilan de la consultation publique qui avait été ouverte sur le projet de plan. Près de 6 000 contributions ont été enregistrées durant les deux mois de consultation, la plateforme participative a été visitée plus de 50 000 fois et les documents associés ont été téléchargés plus de 18 500 fois. Objectif affiché : enrichir les travaux d'élaboration du PNACC présenté le 25 octobre dernier.

*"Le public était invité à répondre à vingt questions portant sur les cinq axes du PNACC avec un espace d'expression libre pour chaque question", rappelle le document. Alors que s'ouvre ce lundi le sommet international de l'IA à Paris, le ministère précise que cette analyse qualitative a été réalisée avec l'aide de l'intelligence artificielle générative Mistral : "l'utilisation de cette technologie a permis de bénéficier de capacités avancées d'analyse de données". Cette synthèse "servira à finaliser le PNACC qui sera présenté dans les prochaines semaines", ajoute-t-il.*

### **Craintes sur l'absence de financements**

Fin janvier, le Conseil national de la Transition écologique (CNTE) a validé le plan, en regrettant néanmoins l'absence d'un volet financier et appelait à augmenter les budgets publics dont le Fonds vert.

Les contributions à la consultation du PNACC vont dans le même sens. *"La quasi-totalité des contributions reçues s'inquiètent de l'absence de budget affiché pour les actions du PNACC et alertent sur la nécessité de renforcer le fonds vert et le fonds Barnier",* relate ainsi le document de synthèse. Les contributeurs sont également sceptiques quant à l'absence de moyens supplémentaires alignés à la "mission adaptation", censée accompagner les territoires dans leurs actions d'adaptation au changement climatique.

Concernant l'axe sur l'adaptation des territoires et la résilience des services essentiels, la plupart des remarques concernent également les moyens qui seront alloués aux collectivités pour déployer leurs plans. Les contributions alertent sur *"la nécessité de stabilité des sources de financement, et l'accompagnement par l'État, y compris pour former les élus et les agents territoriaux"*. Plusieurs contributeurs appellent ainsi à la création d'un fonds spécial adaptation. *"La question des moyens humains de l'État et ses opérateurs pour accompagner les collectivités revient également très souvent",* ajoute le document.

Pour mieux aligner les dépenses publiques aux objectifs environnementaux, les contributions suggèrent notamment de généraliser l'exercice du "budget vert" à toutes les collectivités. Pour rappel, cette démarche s'applique aujourd'hui seulement aux collectivités territoriales de plus de 3 500 habitants. Il est également proposé *"d'autoriser le financement public à 100 % des investissements en matière de transition écologique des collectivités, à l'instar du patrimoine"*.

Du point de vue du cadre, plusieurs contributions alertent sur l'importance d'intégrer la trajectoire de réchauffement de référence dans l'ordre juridique français, et certaines proposent d'inclure certains

éléments dans le droit du travail, comme les seuils de température.

### **Suivi et gouvernance**

Pour s'assurer de la réalisation effective de la cinquantaine de mesures que contient le PNACC, plusieurs contributeurs demandent aux pouvoirs publics de partager un calendrier d'avancement et des indicateurs précis. *"Plusieurs contributions s'interrogent sur le dispositif qui sera mis en place pour suivre l'avancée du PNACC, les fiches mesures actuelles ne comportant pas d'indicateurs"*, précise le document de synthèse. Réinterrogé sur ce volet, le cabinet assure que les indicateurs "avancent" mais n'ont pas encore été finalisés. *"Ce sera plutôt une annonce qui sera faite au moment de la sortie officielle du PNACC"*, a-t-il ajouté.

Plusieurs acteurs demandent également à intégrer le Conseil national de la transition écologique à la gouvernance du plan. *"La nécessité d'instaurer une gouvernance de l'adaptation au niveau territorial est soulignée avec une proposition d'instaurer une gouvernance multi-acteurs publics et privés sous l'égide du préfet de département"*, ajoute la synthèse.

Le rôle des préfets est aussi évoqué pour réduire la vulnérabilité des réseaux et infrastructures critiques. *"Les services de l'État pourraient également contribuer à mutualiser des espaces de partage documentaire sécurisés et développer des outils de cartographie interactive, pour raccourcir le temps nécessaire à la réalisation des diagnostics par les collectivités"*, peut-on notamment lire.

### **Immobilier et commande publique**

Concernant la douzième mesure, qui s'attaque au patrimoine immobilier de l'État, *"il est proposé de systématiser le recours aux contrats de performance énergétique pour le confort d'été"*. Même chose pour les établissements de santé concernés par des travaux de rénovation.

La mesure concernant la formation des agents publics aux enjeux de l'adaptation *"a suscité peu de remarques"*, mise à part l'extension de l'action aux agents des collectivités territoriales. En revanche, les contributeurs se sont prononcés concernant la

mesure relative à la commande publique. Dans le cadre des appels d'offre, ils recommandent de *"faire une communication, en amont des marchés publics, sur les modalités envisagées d'évaluation de la prise en compte du risque climatique, modifier le cadre juridique pour généraliser les variantes dans les marchés publics, intégrer des solutions de refroidissement durable dans les appels d'offres publics liés à la rénovation de bâtiments"*.

### **Mobiliser la recherche**

Interrogés sur le rôle de la recherche dans l'élaboration de l'action publique en faveur de l'adaptation, les contributeurs s'accordent sur un investissement financier plus important. La promotion de thèses dans l'administration sur des sujets en lien avec l'adaptation et la mal-adaptation fait également partie des mesures les plus plébiscitées. *"Les solutions recommandées incluent l'investissement massif dans la recherche interdisciplinaire, l'intégration des sciences humaines et sociales, et la promotion de l'intelligence artificielle pour analyser les données climatiques"*, précise le document.

Prenons par exemple le domaine de la santé-environnement. Les mesures concernant la connaissance des impacts du changement climatique sur la santé ont fait l'objet de propositions complémentaires, *"notamment pour sensibiliser également les acteurs du monde économique et les élus"*. Sont suggérées la création d'un réseau de 150 conseillers en santé environnementale financés sur 3 ans, la réalisation d'un rapport d'expertise sur les conséquences du changement climatique à l'échelle de chaque région et l'implication croissante des établissements hospitaliers dans l'élaboration des plans territoriaux. Afin d'améliorer les connaissances sur ce volet, les contributeurs ont également proposé *"d'étendre l'analyse des risques en utilisant des modèles prédictifs, de promouvoir les partenariats internationaux afin d'enrichir les bases de données, mutualiser les connaissances et partager les bonnes pratiques"*.